

FORMATION RÉCEPTION, CONFORMITÉ, VÉRIFICATION DES ÉCHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS

Vous aider à préserver les Hommes ! **ALYENCE** Formation 

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

- 1 Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages : fixes, fixes, roulants, PIR ou PIRL
- 2 Réceptionner l'échafaudage fixe avant utilisation
- 3 Assurer la maintenance de l'échafaudage
- 4 Connaître les règles de sécurité, les différentes vérifications périodiques

OPÉRATIONNELS

- 1 La Formation Initiale (FI) et Formation Recyclage (FR)
- 2 Réception et vérification des échafaudages fixes permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne réception et vérification des échafaudages dans le respect des règles de sécurité conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux recommandations de la CARSAT

APTITUDES

MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous salariés amenés à monter, démonter, réceptionner ou vérifier les échafaudages

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS D'ÉVALUATION

Évaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposés

DÉLAIS D'ACCÈS

Dès contractualisation

APRÈS EXAMEN

Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Films, projections et équipements pédagogiques.

Exercices et mise en situation des participants sur des vérifications

SUITE DE PARCOURS

Formation à l'utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant...

DÉBOUCHÉS

Peintre, agent de maintenance...

MODALITÉS

EFFECTIF DU GROUPE

1 à 6 personnes maximum

DURÉE FORMATION

à partir de 7 heures

LIEU

Intra ou Interentreprises

DATES

Consultez notre planning ICI

TARIF

à partir de 946,75€

THÉORIE

Définir les responsabilités liées à sa fonction :

- Les responsabilités civiles et pénales
- La délégation de pouvoir
- Réglementation spécifique aux échafaudages

Vérifier l'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux exécutés

Contrôler la résistance et la stabilité de la structure aux charges verticales

Vérifier les accès et les protections collectives contre les chutes

Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation

Rédiger un rapport de vérification

PRATIQUE

Exercices sur des échafaudages, avec la liste des points à vérifiés

Toutes les informations transmises pendant la formation seront vues en salle et dans l'atelier

PROGRAMME

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com - Site Internet : www.alyence.com